

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la
communication DETEC

Brugg, le 20 février 2023

Responsable : Diane Gossin
Document : 230220_PP Transport marchandises.pdf

Par courriel à :
finanzierung@bav.admin.ch

Consultation : Perfectionnement des conditions-cadres du transport de marchandises en Suisse

Madame, Monsieur,

Dans votre courriel du 2 novembre dernier vous nous invitez à prendre position sur la consultation mentionnée en objet et nous vous en remercions.

Le transport des denrées agricoles dépend en partie du rail. Par conséquent, l'amélioration des conditions-cadres et la modernisation du transport ferroviaire de marchandises sont plus que souhaitables, notamment en vue de garantir la sécurité de l'approvisionnement en Suisse.

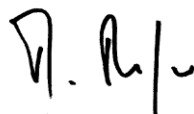
Parmi les variantes proposées, la variante 1 nous paraît la plus adaptée pour renforcer le transport ferroviaire de marchandises, sachant que la variante 2 entraînerait un transfert partiel sur la route et une desserte moins intéressante des régions rurales. Vous trouverez les détails à ce sujet dans le catalogue de questions dûment rempli en annexe ci-dessous.

En vous remerciant de nous avoir consultés dans le cadre de cette consultation et en demeurant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Union suisse des paysans



Markus Ritter
Président



Martin Rufer
Directeur

Annexe :

- Catalogue de questions sur le projet mis en consultation « Perfectionnement des conditions-cadres du transport de marchandises en Suisse »

Catalogue de questions sur le projet mis en consultation « Perfectionnement des conditions-cadres du transport de marchandises en Suisse »

Objectifs

1. Êtes-vous d'accord avec le Conseil fédéral sur la nécessité de perfectionner les conditions-cadres du transport de marchandises en Suisse ?
[Oui, nous sommes d'accord avec le principe.](#)
2. Si oui, laquelle des variantes proposées vous semble la plus appropriée pour atteindre les objectifs formulés ?
[La variante 1 nous paraît la plus adaptée pour répondre aux besoins du transport ferroviaire de marchandises.](#)

Concernant les mesures communes aux deux variantes

3. Êtes-vous fondamentalement favorable à la modernisation et à l'automatisation de la production dans le secteur du fret ferroviaire par la migration vers l'attelage automatique numérique ?
[Oui, nous soutenons en principe la numérisation, l'automatisation ainsi que la modernisation de l'ensemble du transport ferroviaire de marchandises. L'attelage automatique rendrait nos transports plus efficaces. Cependant, beaucoup dépendra de la rapidité et de la rentabilité avec lesquelles les wagons de marchandises pour le transport pourront être "rééquipés" afin de pouvoir profiter de la numérisation en temps voulu.](#)
4. Êtes-vous d'accord
 - a. pour que la Confédération participe au financement de l'attelage automatique numérique ?
[Oui.](#)
 - b. pour que l'utilité micro- et macroéconomique soit prise en compte de manière équilibrée et que la Confédération ne puisse fournir qu'un financement partiel ?
[Oui, mais il faut également envisager des avantages fiscaux et des incitations. Les petites et moyennes entreprises ne pourraient probablement pas "supporter" les coûts supplémentaires énormes en cas de financement "seulement" partiel de la Confédération et en seraient donc indirectement exclues.](#)
 - c. pour que la part fédérale décrite soit à la hauteur de l'utilité macroéconomique du projet d'automatisation ?
[Oui, voir réponse 4b.](#)
 - d. pour que la Confédération échelonne les taux de subvention en fonction des critères mentionnés ?
[Non, ces taux, resp. ces critères, de subvention ne seront pas suffisants pour être attractifs.](#)
5. Soutenez-vous le renforcement de la navigation sur le Rhin dans le cadre de chaînes de transport multimodales ?
[Pas d'avis.](#)
 - a. La convention sur les prestations avec le gestionnaire de l'infrastructure portuaire, incluant la possibilité d'un soutien financier, est-elle l'instrument approprié à cet effet ?
[Pas d'avis.](#)

Seite 3 | 4

6. Soutenez-vous les incitations financières pour des propulsions écocompatibles ou pour des bateaux adaptés aux basses eaux ?

Pas d'avis.

Concernant les mesures qui présentent des caractéristiques différentes dans chaque variante

7. Approuvez-vous la promotion des chaînes de transport multimodales dans le but d'une utilisation accrue des offres de fret ferroviaire :

- a. par un encouragement des plates-formes de transbordement multimodales ?

Oui, dans son intégralité. Des infrastructures attrayantes et efficaces sont essentielles pour avoir des chaînes de transport multimodales compétitives. Il est décisif de ne pas promouvoir uniquement les plates-formes dans les agglomérations, mais de prendre également en compte les exigences de l'agriculture et de la sylviculture.

- b. par un financement simple et cohérent des investissements dans les installations de transbordement et de chargement ?

Le soutien actuel se limite au transport combiné, ce qui est discriminatoire. L'exemple du transport de betteraves montre que même sans transbordement d'un "conteneur de transport", une contribution importante est apportée au transfert du trafic de la route vers le rail. Toutefois, les coûts supplémentaires liés au transbordement des marchandises font que l'on doit de plus en plus renoncer au transport multimodal pour des raisons économiques. En encourageant les installations de transbordement, il est possible de contribuer de manière significative à la réduction des coûts et donc à l'attractivité des chaînes de transit multimodales.

- c. par des incitations financières à transporter autant que possible de marchandises sur le rail ou dans des offres multimodales ?

Oui.

- I. Considérez-vous que la contribution de transbordement et de chargement proposée à cet effet est appropriée ?

Oui, la distance de transport doit être prise en compte dans le calcul de la contribution. Pour qu'un transbordement de marchandises soit rentable sur des distances plus courtes, la contribution de chargement doit être proportionnellement plus élevée.

- II. Le remboursement de la RPLP en transport combiné doit-il être maintenu ou intégré dans la contribution au transbordement et au chargement ?

Le remboursement de la RPLP se limite au transport combiné, ce qui est discriminatoire. Il faut donc impérativement l'intégrer à la contribution de transbordement et de chargement, sans faire de distinction entre le transport combiné et les autres transports multimodaux.

- d. par une amélioration de la transparence et de la flexibilité dans le traitement des dispositions du droit ferroviaire pour les installations privées de transport de marchandises ?

Oui.

Seite 4 | 4

8. Soutenez-vous les incitations financières pour l'utilisation de moteurs écocompatibles dans le transport ferroviaire de marchandises ?

Oui.

Concernant les mesures de la variante 1 visant à renforcer le transport de marchandises par une modernisation technique et organisationnelle du transport ferroviaire de marchandises en Suisse

9. Soutenez-vous le perfectionnement et le soutien financier du TWCI en tant qu'offre-réseau dans le transport ferroviaire de marchandises ?

Oui, absolument. Sans un soutien optimal du futur trafic par wagons complets isolés, celui-ci sera probablement abandonné car, contrairement à la route, il est trop coûteux, trop lent et trop peu attractif.

- a. L'instrument proposé, à savoir les conventions sur les prestations avec les prestataires de TWCI, est-il approprié à cet effet ?

-

- b. Considérez-vous que l'indemnisation de l'exploitation et les contributions aux investissements pour les modernisations importantes sont des moyens appropriés pour le perfectionnement visé ?

-

- c. Considérez-vous que d'autres mesures (par ex. mise au concours de l'offre de TWCI) sont plus appropriées ?

-

10. Estimez-vous que le transport de marchandises doit être plus fortement pris en compte dans l'aménagement cantonal et fédéral du territoire ?

-

Adaptations du droit

11. Approuvez-vous les modifications législatives proposées ?

En principe oui, mais il faut absolument inclure des incitations financières supplémentaires (avantages fiscaux, etc.).

Autres remarques

12. Quelles sont vos autres remarques sur le projet mis en consultation ?

-